

ANNEXES

2ème rencontre postes FONJEP-EAD 2018-2020



10,11,12 avril 2019

Paris, Auberge de Jeunesse Yves Robert

LISTE DES ANNEXES

- Liste des participant.e.s à la rencontre
- Support de la présentation proposée par les représentantes de l'AFD
- Support de la contribution de Jean-Marc LANGE
- Fiche-outil pédagogique : électeurs en herbe
- Support d'analyse des outils pédagogiques

LISTE DES PARTICIPANT.E.S A LA RENCONTRE

NOM	PRENOM	ORGANISME
Crolas	Floriane	ADESAF
Popescu	Elena	ADICE
Ensarguet	Isabelle	Agence française de développement
Degroote	Sonia	AMSED
Deschamps	Pauline	ASMAE - ASS. SOEUR EMMANUELLE
Lepinay	Adeline	ATTAC FRANCE
Delhaye	Mathieu	AVENIR EN HERITAGE
Procar	Agathe	BFC International
Rosier	Mélissa	BFC International
Wawack	Faustine	CAP SOLIDARITÉS
Sigonneau	Anthony	CENTRAIDER
Laval	Caroline	CENTRE D'INFORMATION CORNOUAILLAIS POUR UN DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE
Puissant	Julien	Resacoop / CIEDEL
Lorillot	Coline	CENTRE MEDITERRANEEN DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
Van Den Eynde	Boris	CITIM
Collin	Caroline	CONFEDERATION PAYSANNE
Dobrocsanyiova	Lucia	COOL EURS DU MONDE
Le Sauvage	Julie	DELIRES D'ENCRE
Lhermet	Laure	ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE
Kabore	Anne	EDUCASOL
Gendre	Marie	E-GRAINE IDF
Cartier	Judith	F.O.L. DE L'INDRE
Pelichet	Benoit	FDMFR 35
Amrani	Mehdi	FONJEP
Ladet	Evelyne	FONJEP
Duthoit-Messaoudi	Nouria	FONJEP
Jonathan Landau	Jonathan	FONJEP
De Souza	Marie	GAS

Poupeville	Chloé	GESCOD
Muller	David	GRANDIR DIGNEMENT
Godenier	Mebeline	GRANDIR DIGNEMENT
Tera	Zaynab	HORIZONS SOLIDAIRES
Mattia	Simona	KALEIDO-SCOP
Poitou	Myriam	KALEIDO-SCOP
Chateaufvieux	Christiane	KALEIDO-SCOP
Toczek	Sarah	KALEIDO-SCOP
Prevost	Emilie	LA CASE
Muzellec	Lisenn	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES COTES D'ARMOR
Youakim	Marie	LAFI BALA
Fradin	Betty	LIANES COOPERATION
Camara	Adam	M.J.C. La Maison
Miloua	Lucie	MAISON DE L'EUROPE BORDEAUX AQUITAINE
Marejueols	Etienne	MAISON DES CITOYENS DU MONDE
Chapel-Prudhomme	Christelle	MAISON DES SOLIDARITES LYON
Achour	Mehdi	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
Bouniort	Aurélie	OCCITANIE COOPÉRATION
Arnoult	Laurent	PAR LE MONDE
Hochart	Marylène	PAR LE MONDE
Da Silva	Véronique	PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES
Oustalet Madavane	Anita	RADSI NOUVELLE AQUITAINE
Wackerine	Sophie	SANTE DIABETE
Bouteau	Canelle	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FED. 13
Lelarge	Antoine	SERVICE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
Chihani	Khalid	SO COOPERATION
Helizalde	Cécile	TERRITOIRES SOLIDAIRES
Hortala	Cyril	U.F.C.V. COMITE DEPART. DE LA LOIRE
Atek	Marie	YES AKADEMIA

Panorama des projets EADSI cofinancés par le dispositif Initiatives OSC de 2012 à 2018

1. Objectifs, contexte, méthode

- **Objectif:**

- Disposer d'une vision précise des caractéristiques des projets d'EADSI cofinancés par l'AFD de 2012 à 2018
- Identifier les évolutions
- Nourrir le plaidoyer pour l'EADSI en interne et en externe
- Alimenter la réflexion sur les améliorations du dispositif

- **Contexte:**

- Première cartographie sur 2001-2011
- Complémentarité avec d'autres exercices parallèles

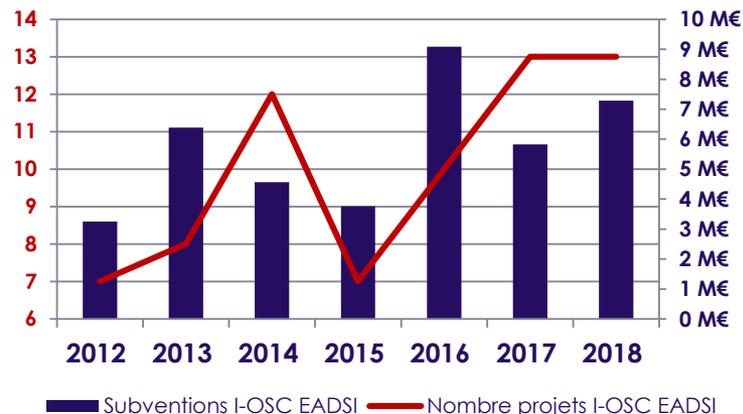
- **Méthode:**

- Analyse systématique des 70 projets cofinancés entre 2012 et 2018 (38 EADSI et 32 « EADSMA »)
- Limites méthodologiques

2. Données générales 2012-2018

- **Volume d'activité :**

- 70 projets, 40M€ de subventions



- **Montant :**

- Montant médian de la subvention AFD : 490 k€
- Taux de cofinancement moyen : 45%

- **Durée :** 3 ans dans 80% des projets

- **Structure du portefeuille de projets :**

- 59% de projets récurrents
- Part des nouveaux projets en augmentation
- 17% de projets portés par des OSC primo-accédantes

3. Porteurs de projets

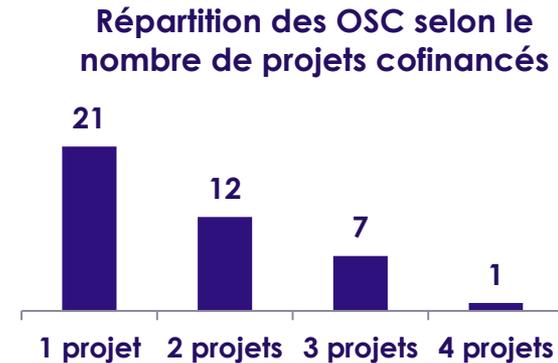
Nom de l'OSC	Nombre de projets
Aide et Action	1
Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire (ATES)	2
Cap Solidarités	1
CCFD	2
CFSI	1
Collectif Ethique sur l'Etiquette	1
Collectif Haïti de France	1
Comité 21	1
Commerce Equitable France (ex PFCE)	2
CRID	4
EDUCASOL	2
e-graine (union nationale)	1
Ensemble contre la peine de mort	2
Etudiants et Développement	3
Fédération Artisans du Monde	3
FERT	1
Finansol	1
Fondation d'Auteuil	1
Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	1
FONJEP	3

Nom de l'OSC	Nombre de projets
FORIM	3
Frères des Hommes	1
GERES	1
GRDR	2
Gilde Européenne du raid	3
Humanité et Inclusion (ex Handicap International)	1
Ingénieurs Sans Frontières	2
Kurioz	1
La Cimade	2
Le Partenariat	3
Ligue de l'Enseignement	3
Migrations et Développement	1
Oxfam France	1
Peuples Solidaires – Action Aid France	1
Ritimo	2
Salon des Solidarités	2
Service de Coopération au Développement (SCD)	1
Scouts et Guides de France	1
Solidarité Sida	2
Starting Block	2
UNMFREO	1

3. Porteurs de projets

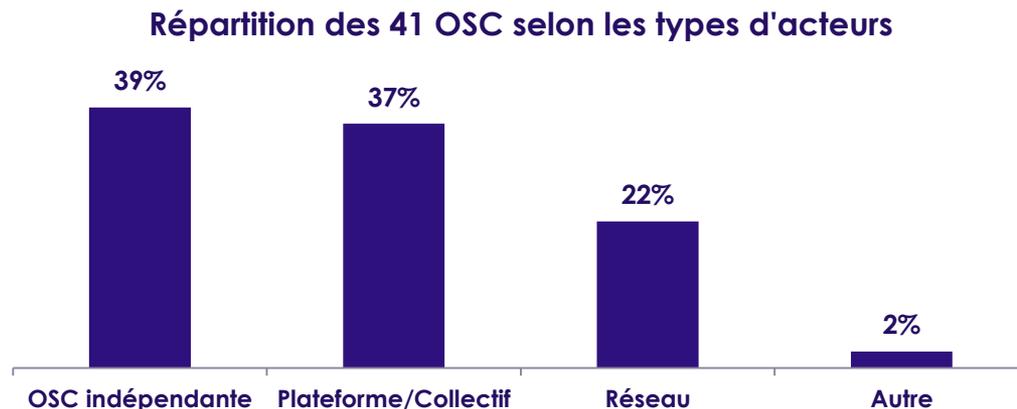
- **41 OSC, ayant un recours variable au dispositif I-OSC :**

- De 1 à 4 projet(s) d'EADSI par OSC
- 21 d'entre elles sont uniquement cofinancées pour de l'EADSI



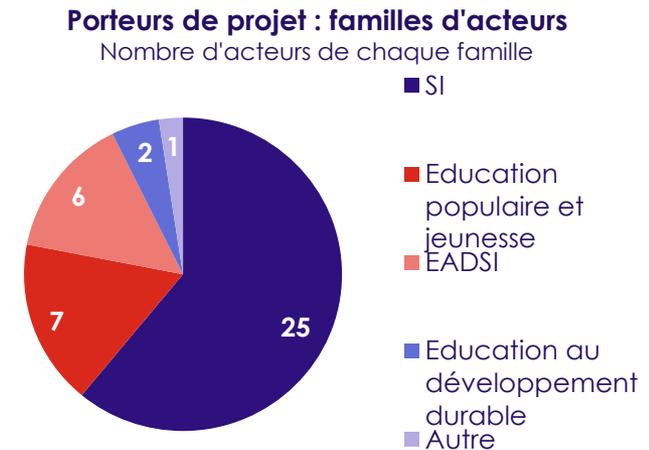
- **Types de structures :**

- Forte présence des plateformes et collectifs parmi les porteurs de projets



3. Porteurs de projets

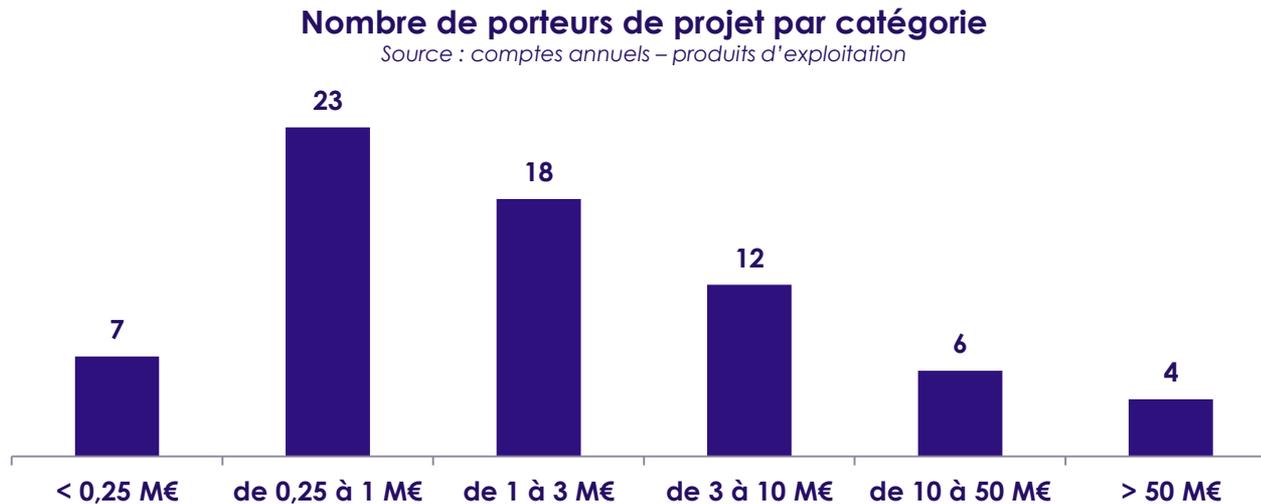
- **Diversification des familles d'acteurs, qui s'intensifie depuis 2016**
- **Antériorité des OSC : une grande diversité**
 - de 1866 à 2010
 - 50% créées dans les années 80 et 90
- **4/5 des OSC basées en Ile-de-France, mais cette concentration diminue en 2017 et 2018**
- **56% des OSC détiennent un agrément ministériel**



3. Porteurs de projets

- **Des OSC de taille très variable :**

- Budget annuel des porteurs de projets lors du dernier exercice disponible à l'instruction :



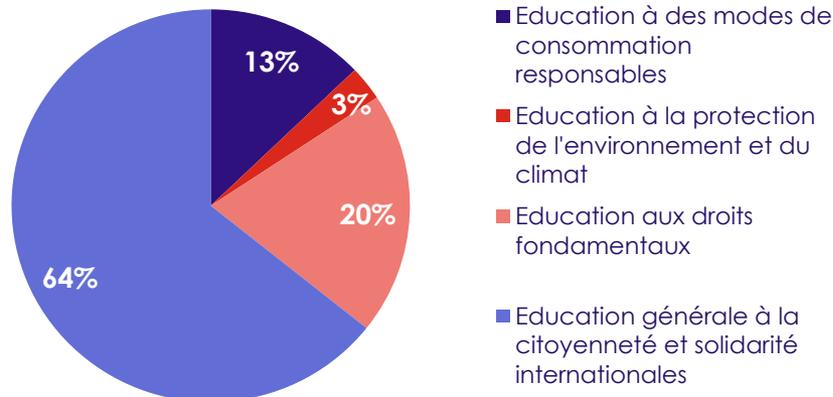
- 83% des projets portés par des OSC de 0,25 à 10 M€ de budget
- Budget médian 1,2 M€

4. Thématiques

● Classification

Thématiques générales	Thématiques détaillées
Education générale à la citoyenneté et la solidarité internationales	Généraliste sur la citoyenneté et la solidarité internationales
	Promotion des objectifs mondiaux (ODD/OMD)
	Inégalités
	Transitions et modèles de développement
Education aux droits fondamentaux	Migrations
	Droits humains
	Paix et gestion des conflits
	Santé
	Egalité femme-homme
	Agriculture et sécurité alimentaire
	Education
Education à des modes de consommation responsables	Commerce équitable
	Finance solidaire
	Travail décent
	Tourisme équitable et solidaire
Education à la protection de l'environnement et du climat	Protection de l'environnement et solidarité climatique

● Thématique générale des projets

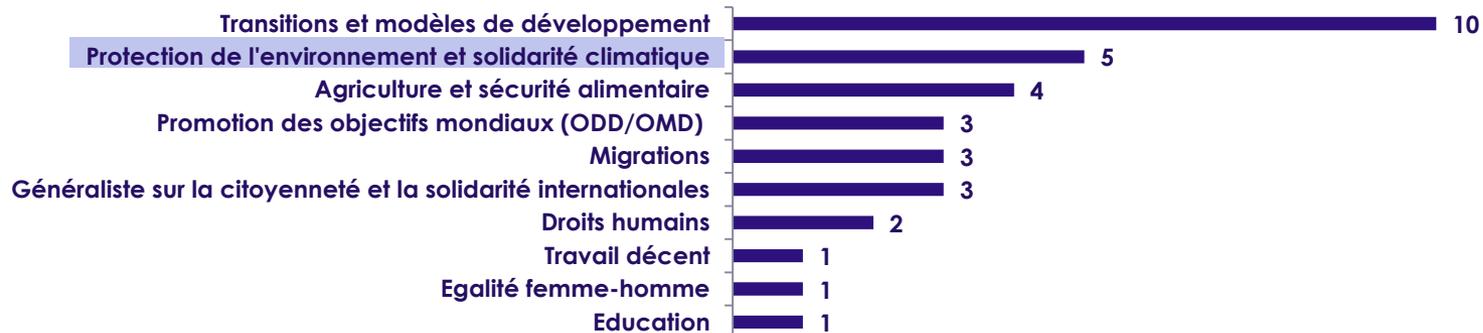


4. Thématiques

- **Thématique détaillée principale :**

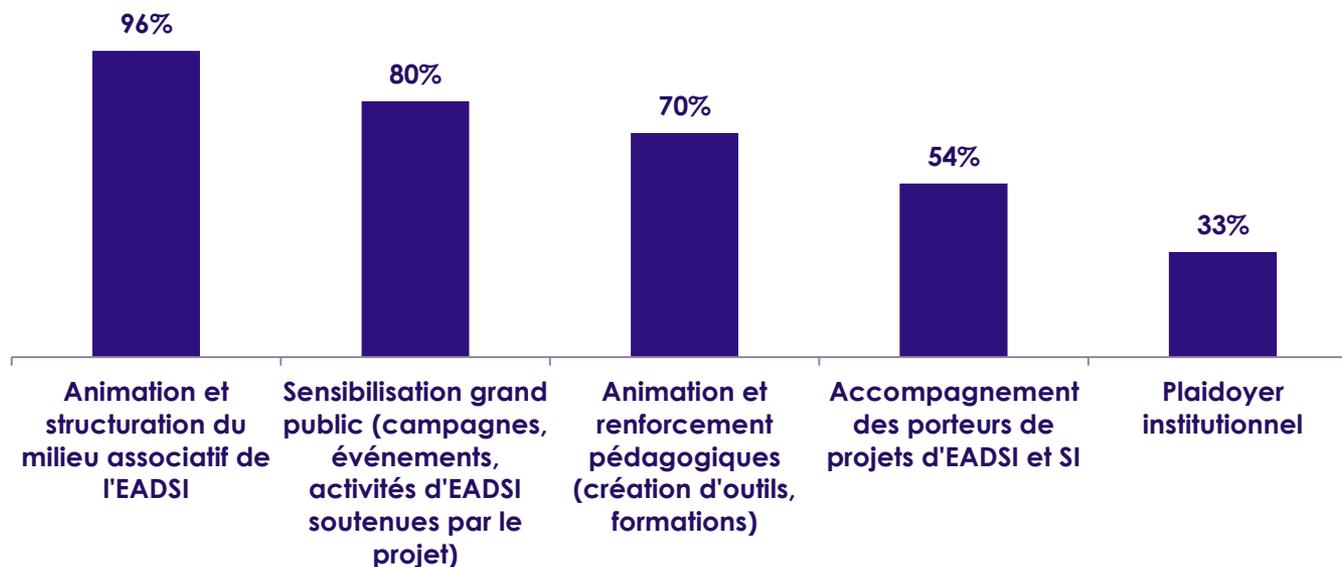


- **Thématiques détaillées secondaires :**



5. Nature des activités mises en œuvre dans les projets

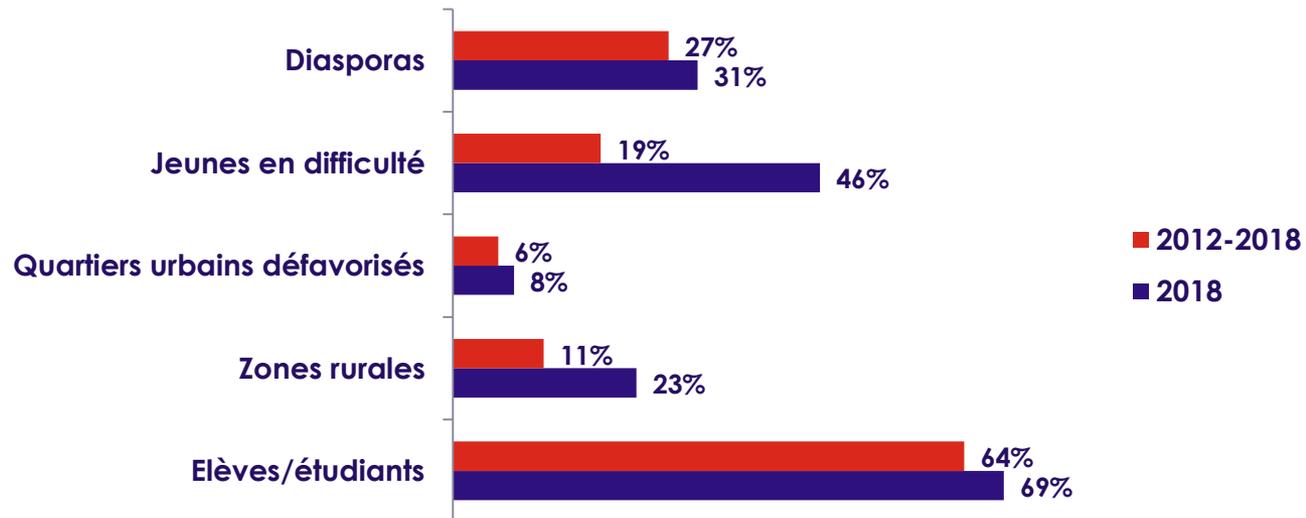
- **5 grands types d'activités identifiées dans les projets:** part des projets concernés



- **En outre, un volet fréquent de redistributions financières, pour des montants importants :**
 - Aides accordées à des porteurs de projets d'EADSI ou de SI (6,7 M€)
 - Aides accordées aux acteurs locaux de l'EADSI au titre d'activités d'animation et de structuration (4,1 M€)

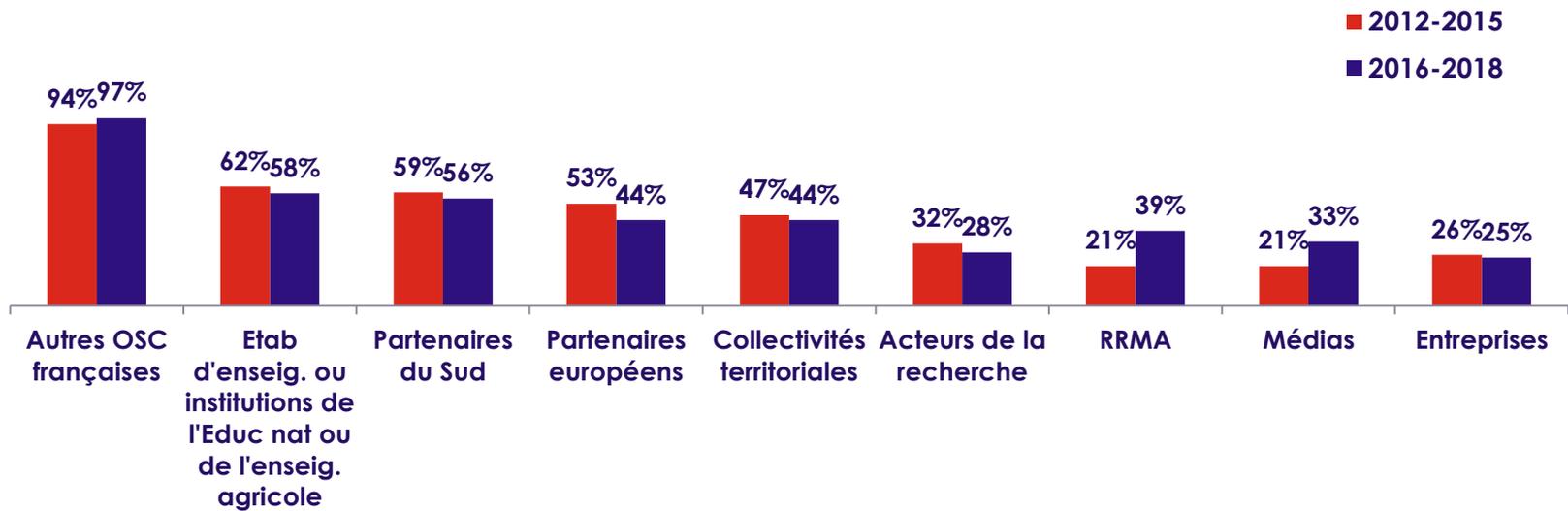
6. Publics bénéficiaires

- 8,7 millions d'individus touchés et 60 000 acteurs-relais ou porteurs de projets formés ou accompagnés
- En valeurs médianes, 20 000 individus touchés et 335 acteurs-relais
- Part des projets ciblant certains publics spécifiques :



7. Partenaires extérieurs impliqués dans la mise en œuvre des projets

- Part des projets impliquant les différentes catégories de partenaires :



8. Couverture géographique des projets

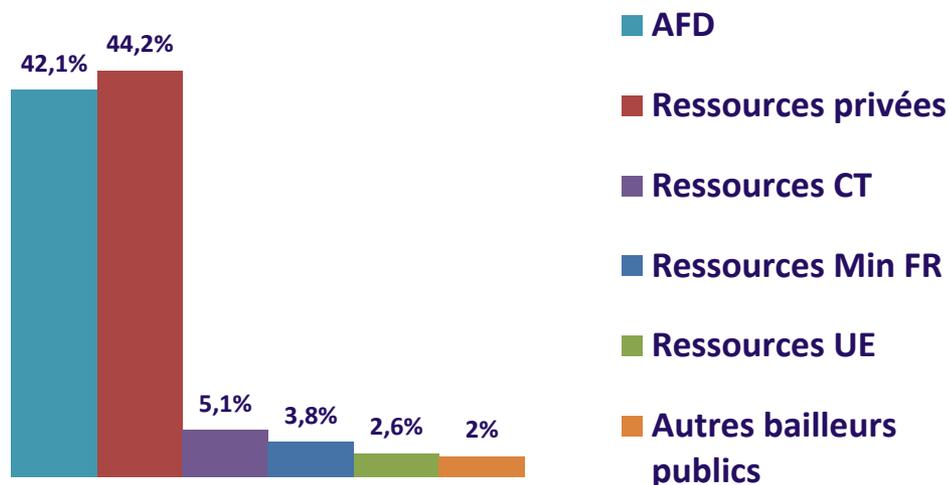
- **83% des projets ont l'ambition de couvrir l'ensemble du territoire français**
- **11% prévoient explicitement des activités d'EADSI en Outre-mer**
- **44 % prévoient des activités au Sud**

9. Plans de financement des projets

- Nombre de projets ayant recours aux différentes sources de financement :

AFD	70
Ressources privées	69
Collectivités territoriales	45
Ministères français	44
Union européenne	19
Valorisations (publiques ou privées)	53

- Part dans les budgets cumulés des projets (95,3 M€)



10. Analyse des constats à l'aune du cadre stratégique : cadre logique MEAE et CIT DPA/OSC

Priorités du CIT sur le partenariat avec les OSC 2018-2013

- Accompagner des programmes d'EADSI au plus près des territoires, y compris en Outre-mer
- Renouveler les approches d'EADSI :
 - Dimension pluri-acteurs
 - Innovation pédagogique
 - Intégration du numérique
 - Ouverture aux publics peu touchés et/ou moins convaincus
 - Mesure de l'impact
 - Actions d'EADSI dans les pays d'intervention avec des interactions en France
 - La jeunesse actrice des ODD au Nord comme au Sud
- Des synergies à rechercher entre les programmes d'EADSI de l'AFD et ceux des OSC

10. Analyse des constats à l'aune du cadre stratégique : cadre logique MEAE et CIT DPA/OSC

Priorités transversales du cadre logique MEAE :

1. Sensibilisation aux ODD en lien avec les enjeux de développement et de SI ; et leur intégration comme cadre de référence
2. La jeunesse comme cible mais aussi comme actrice de l'EADSI en France comme à l'étranger
3. La nécessité de parler aux moins convaincus
4. L'association des acteurs des territoires
5. L'ouverture aux réseaux internationaux et européens

10. Analyse des constats à l'aune du cadre stratégique : principaux enseignements

- Intégration des ODD
- Prise en compte des publics éloignés
- Dynamiques territoriales d'EADSI
- Activités d'EADSI au Sud
- Décloisonnement du secteur

11. Suites à donner

- Mise en débat dans le groupe de concertation EADSI
- Diffusion au Comité ONG
- Compléments qualitatifs ?
- Collecte des données projets 2019 et au-delà
- Actualisation du modèle de Niong



Repères (balises curriculaires) pour les
« éducations transversales »
en vue d'un engagement au service de la
durabilité

Jean-Marc Lange

Professeur des Universités, université de Montpellier

Plan de l'exposé

- Éléments de contexte (le référent)
- Registre politique des finalités et des missions
- Registre des stratégies
- Registre didactique
- Perspectives

Des changements sociétaux majeurs

(Moreno, 2015)

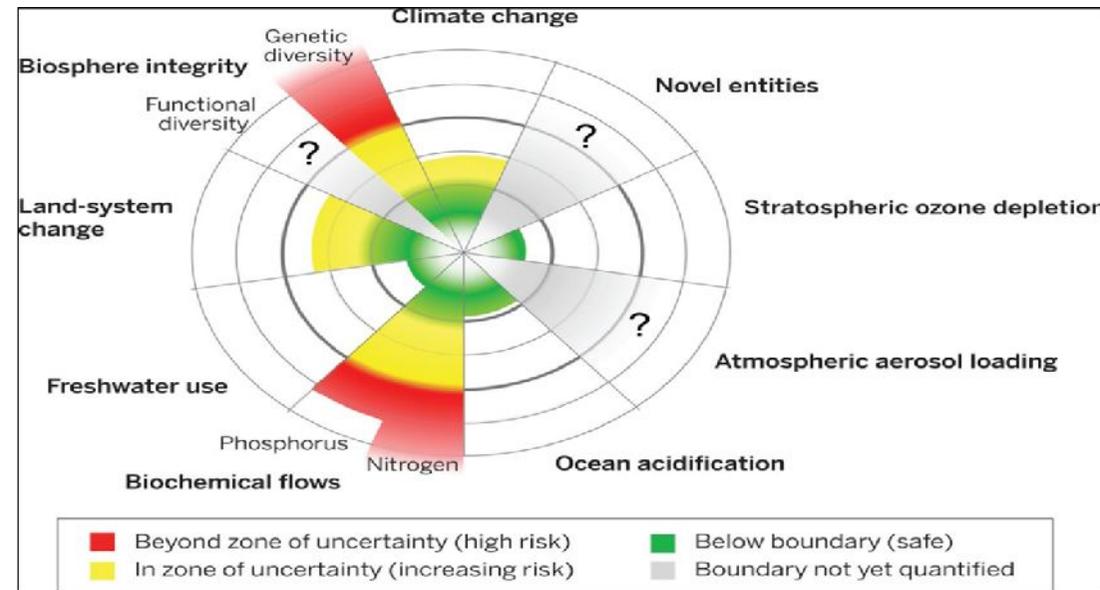
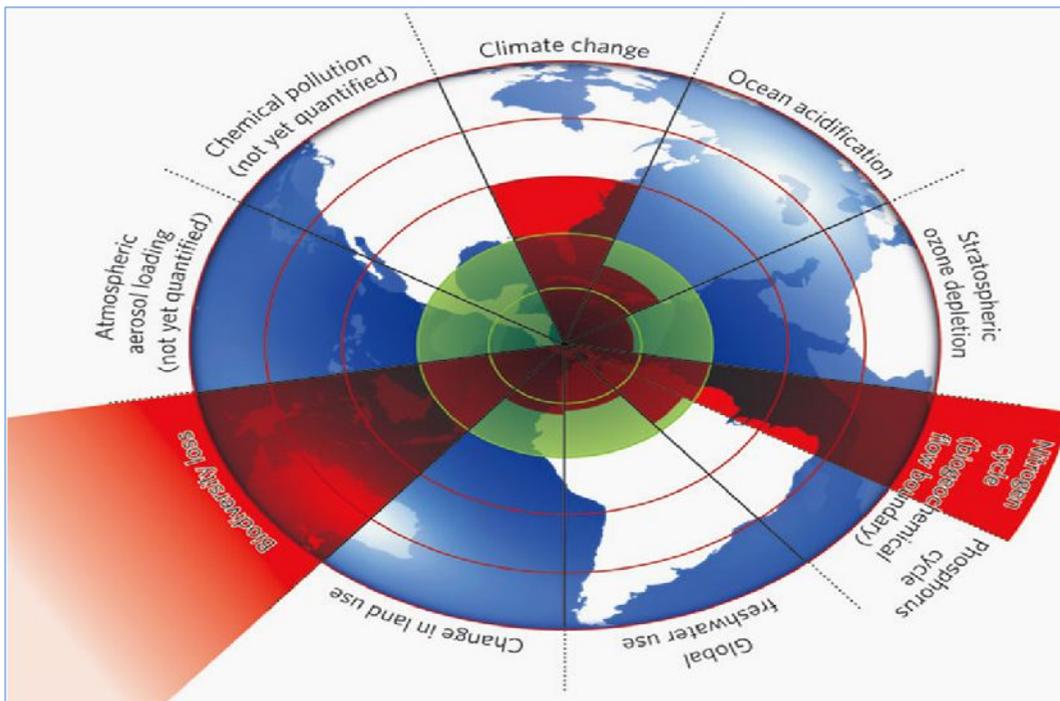
- Seuil des 400 ppm de CO₂ dépassé en 2013
- Seuil des 7 G d'humains dépassé en 2011
- Seuil des 50% de la population mondiale vivant en ville dépassé en 2010
- Nbr. d'h en Asie > 50% de la population mondiale
- Numérisation des flux
- Concurrence ville/Etat (ex PIB NYC > PIB Australie)

- Problèmes urbains majeurs :
Stress hydrique ; Pollutions ; Canicules ; (*ex : LHO : de Westminster en allant vers l'Est, l'espérance de vie diminue en moyenne d'1 an/station de métro !*)
- Enjeux Environnement-Santé

Interconnexion des
inégalités sociales, environnementales et de santé

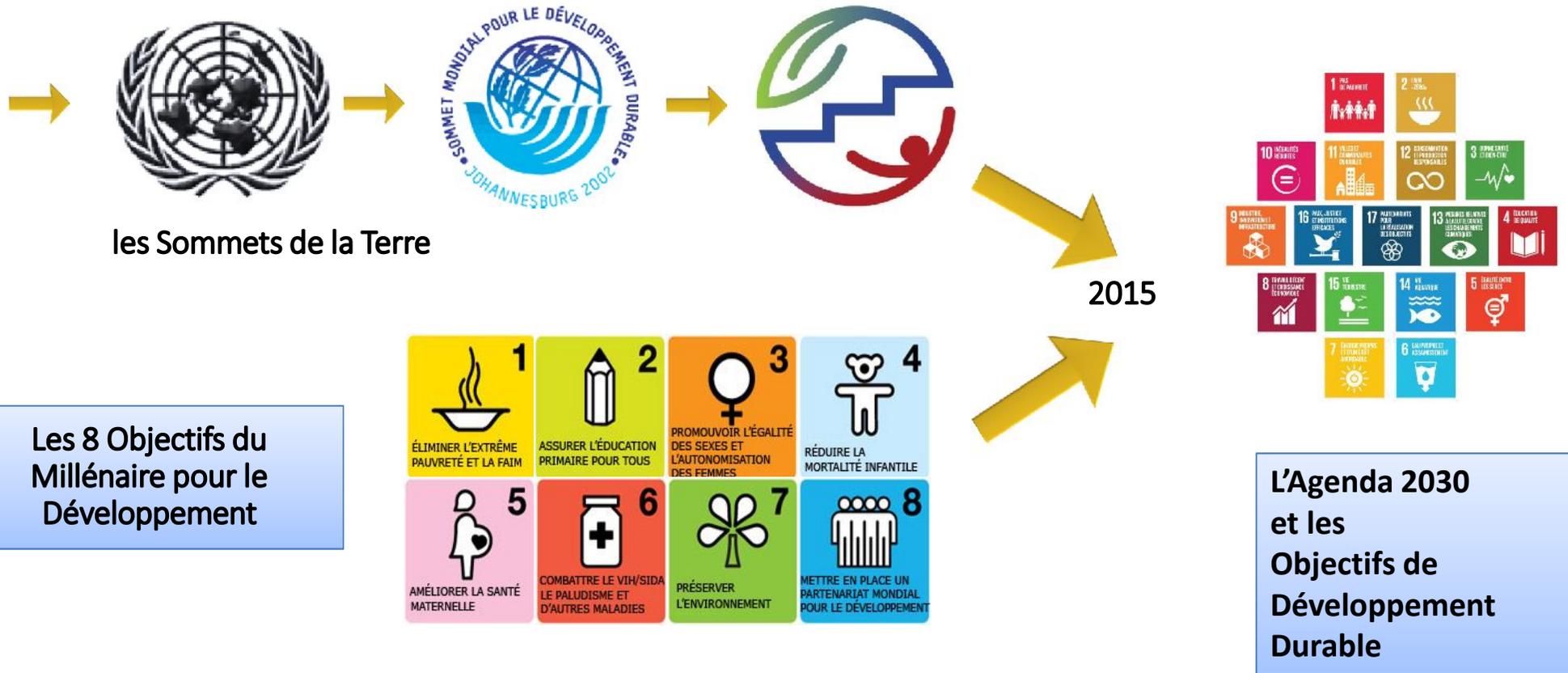
Les défis et enjeux de l'ANTHROPOCÈNE : les limites planétaires

Johan Rockström et al, Nature 461, 472-475
(24 September 2009)



Steffen, Richardson et al 2015 (Science)

La convergence de deux agendas



LES ODD : Feuille de route 2030 (UN, 2015/UNESCO, 2017)



REGISTRE POLITIQUE DES FINALITÉS ET/OU MISSIONS

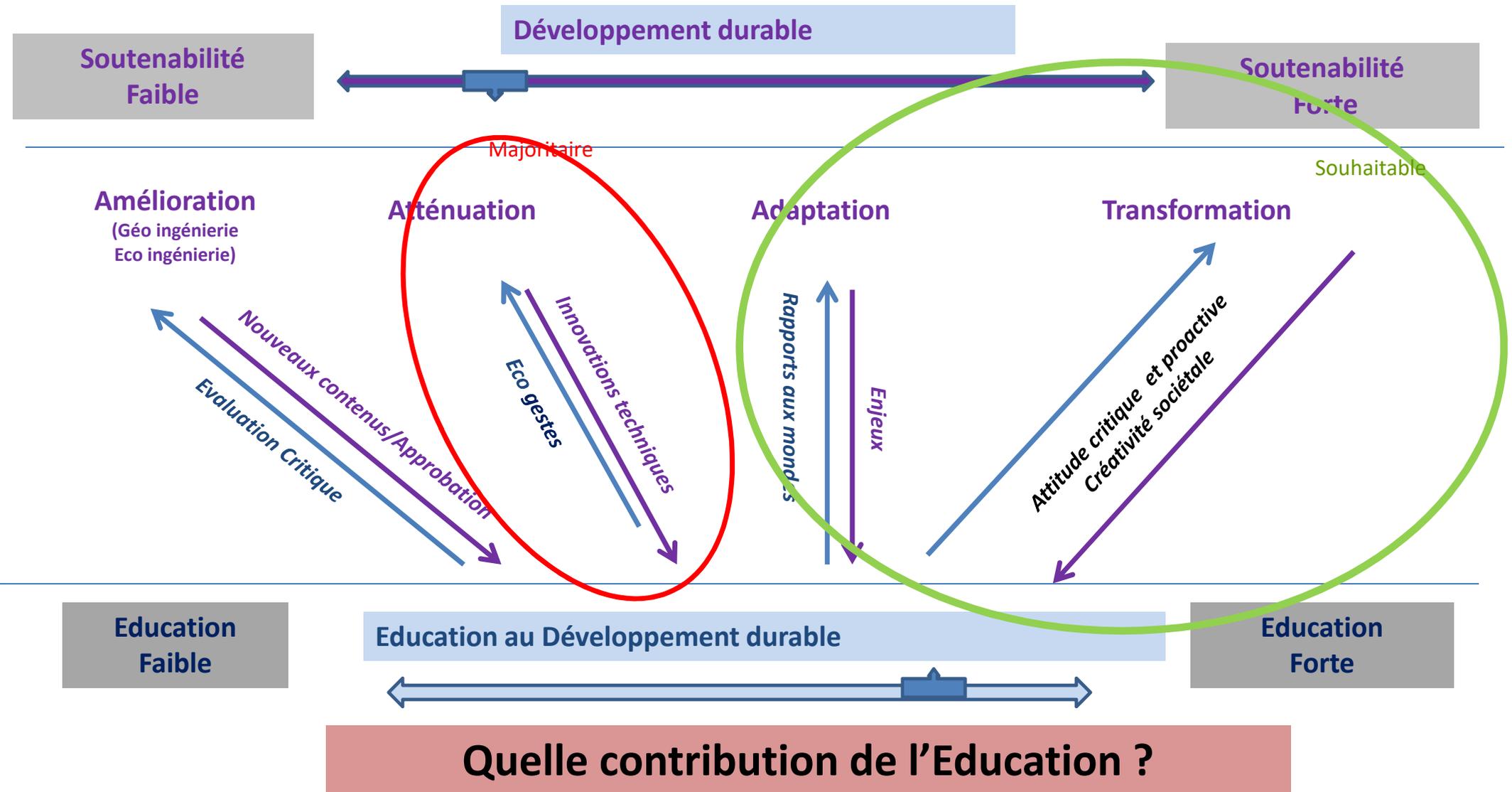
ENJEUX DES EDUCATIONS A ...

Former à une citoyenneté politique

(implique réflexivité et analyse critique du sens des situations
vs normalisation comportementale individuelle)

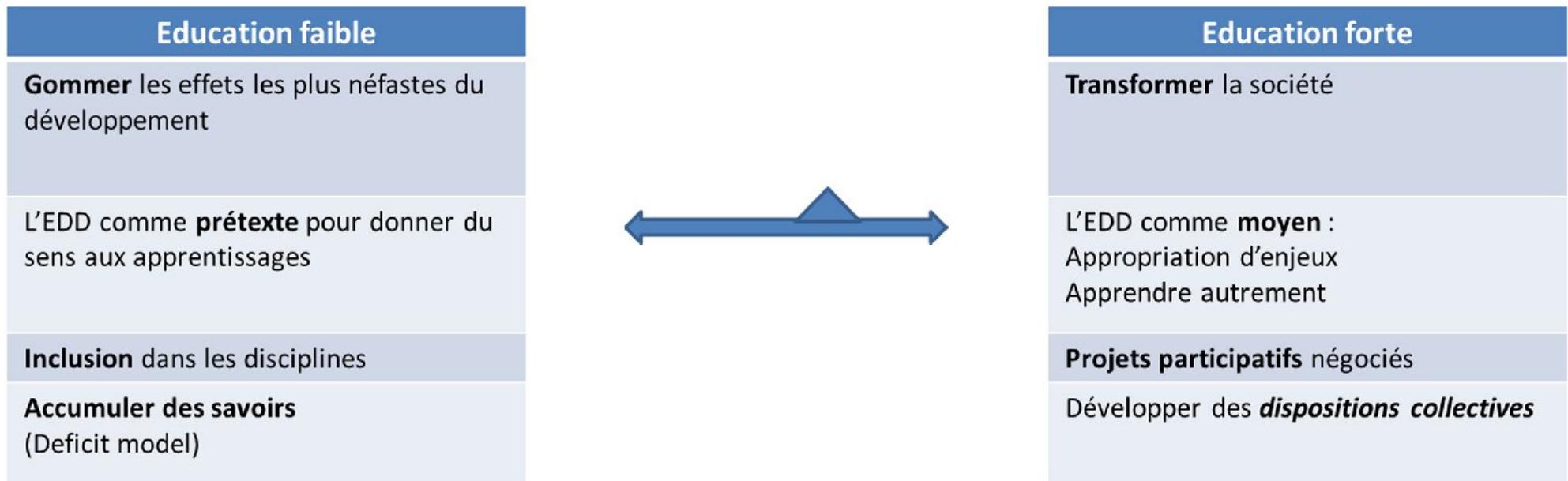
Redonner pleinement son rôle à l'éducation :

- afin qu'elle propose des *pratiques de mobilisations collectives*,
- qu'elle renoue avec plus *d'imagination démocratique*,
- qu'elle tende à former des *citoyens autonomes*.



Quelle transformation pour quelle transition écologique ?

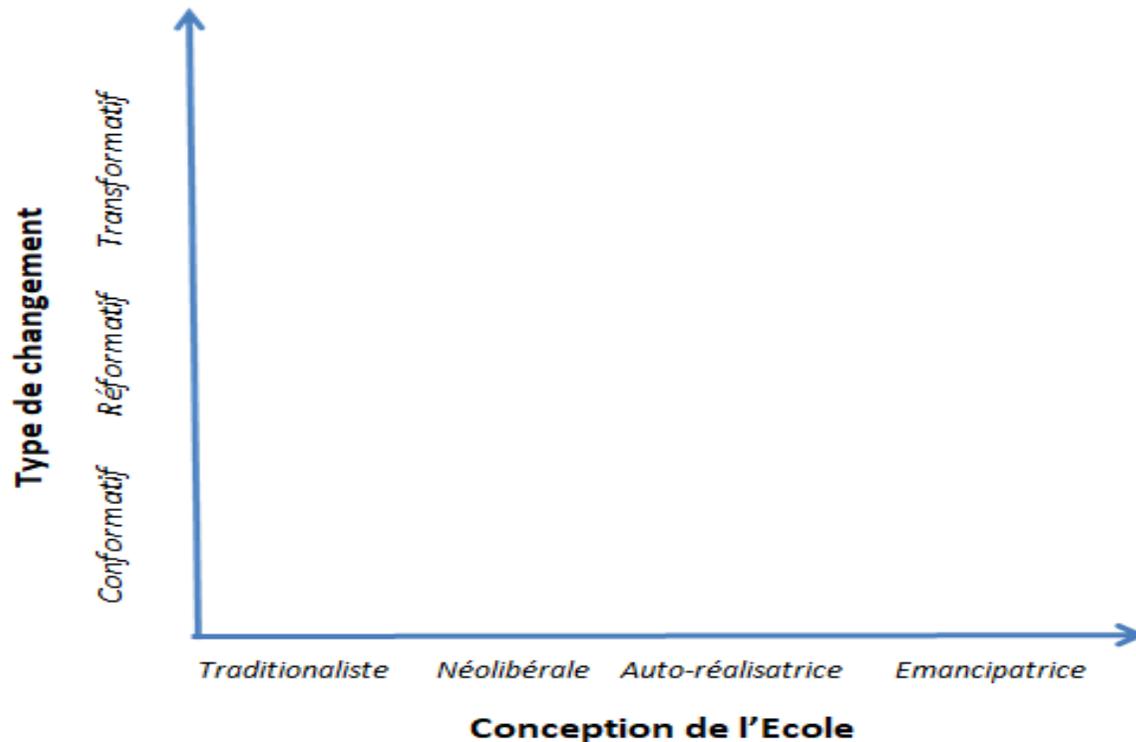
- Principe faible : textes d'encadrements internationaux (Curnier, 2017)
- Principe fort : relever les défis de l'anthropocène (Latour, 2015 ; Larrère, 2016 ; Bourg et al 2016)



Lange, 2014, 2017

Quel changement ?

Conceptions du changement et de l'éducation d'acteurs des politiques éducatives
(D. Curnier, 2017)



(D'après Larcher, 2012)

**Mettre à jour le curriculum
caché de ces éducations**
(Alpe et Barthes, 2015 ; Barthes, 2017)

Educabilité de la responsabilité :

distinguer trois registres en vue de dépasser les inhibitions sociales et épistémiques

Voie de l'agir sociétal
(actions participatives de DD)



Education de *dispositions* indiv. et col.
(E. Bourdieu, 1998 ; Joas, 1999)
(Lange et Martinand, 2010)

Voie de la culture



Etayage scientifique par les savoirs
(Lange, 2011 ; Rumelhard, 2012)

Voie de la transformation de soi
(l'autre et le monde en soi)

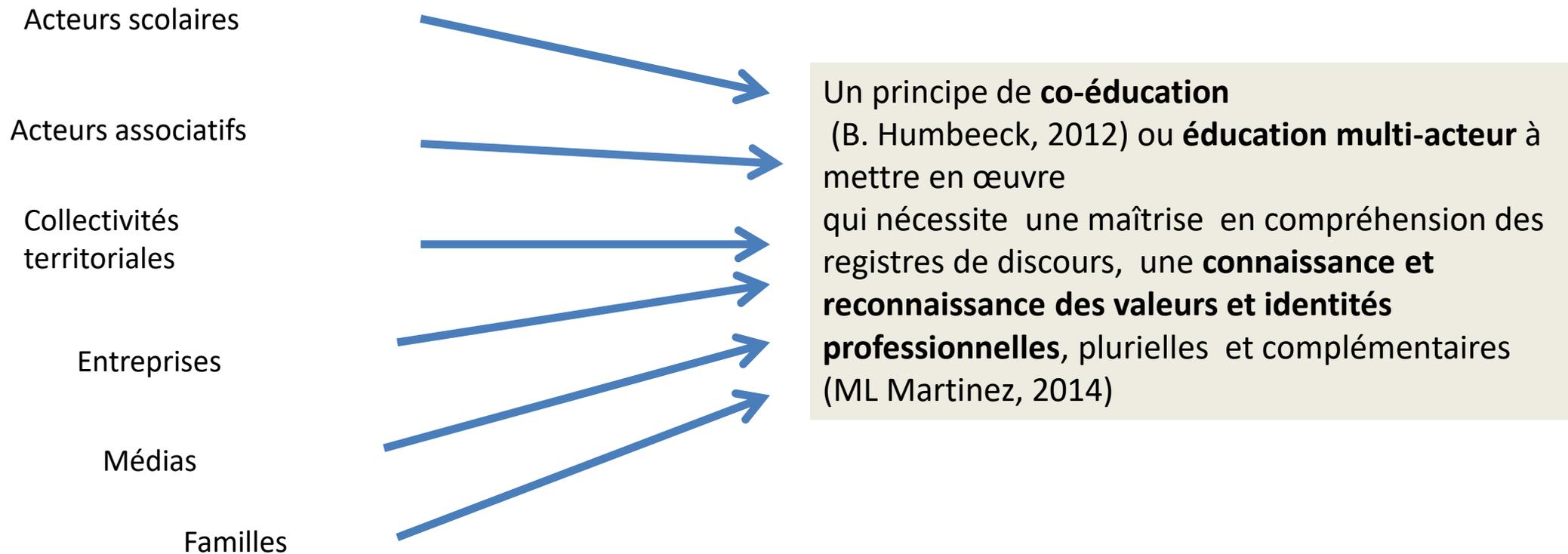


Pratiques d'écoformations
(Bischoff, 2017)
Education par la méditation
(Hagège , 2014)
....

A ARTICULER
AU MOYEN DE LA
REFLEXIVITE CRITIQUE

REGISTRE DES CHOIX STRATÉGIQUES

Une multiplicité d'acteurs



Modes de coordination entre acteurs



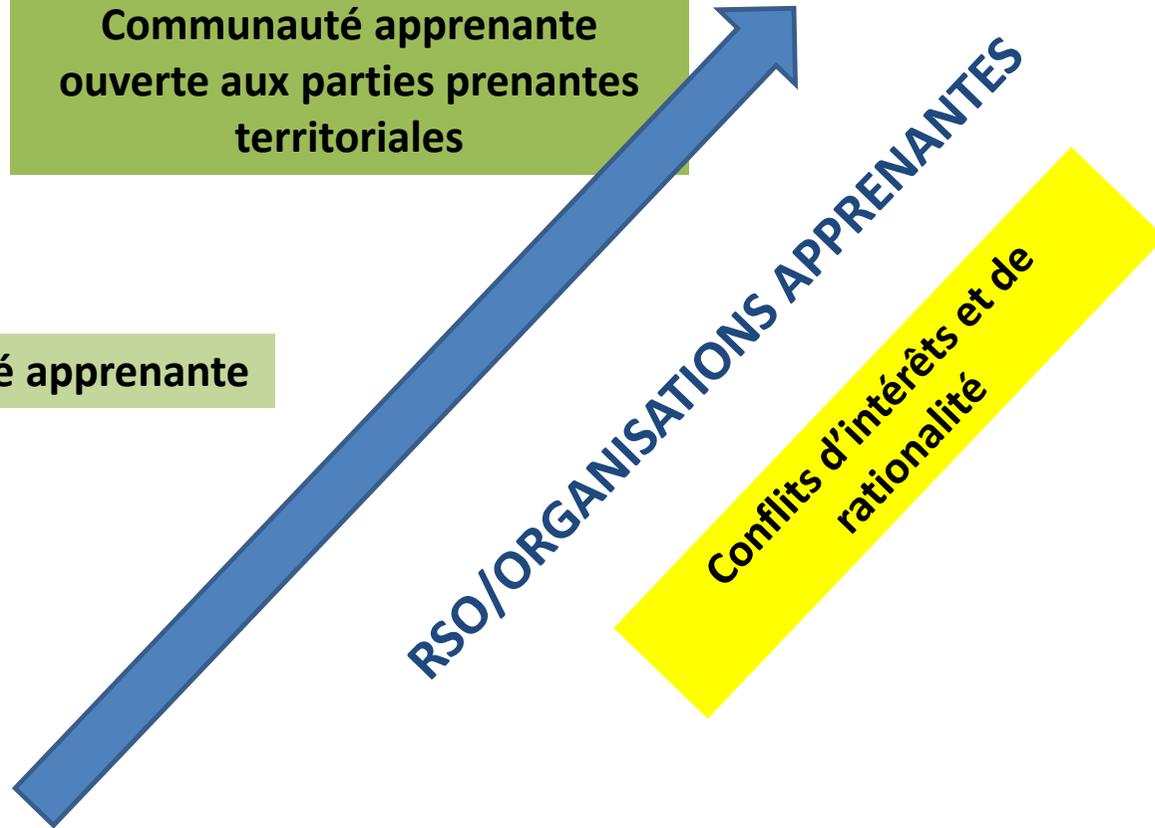
Communauté apprenante

Communauté de pratique

Juxtaposition des pratiques

Communauté apprenante ouverte aux parties prenantes territoriales

Vers une
« Intelligence territoriale »
(Champollion et al)
Et des « territoires apprenants »
(Dussaux, 2010)



Balises

Disposition

(Re)Problématisation

Encapacitation

Politisation

Interculturalité

**Incorporer des *dispositions* favorables à
l'engagement collectif**
Apport de la philosophie « pragmatiste »

Dispositions (E. Bourdieu, 1998)

(capacités/engagement) comme fondement de nos choix, décisions et actions

- **Incorporées** (*embodied*) dans l'action vécue (ADD=AEDD)
- **Individuelles et collectives**
- **Objet d'un apprentissage par la confrontation répétée à des situations diversifiées**

Une conception non purement intellectuelle de l'individu :
*les dispositions (croyances, connaissance, habiletés ..) déterminent
ses tendances profondes*

Σ *dispositions = attitudes*

S'appuyer sur une théorie du sujet apprenant/agissant

- l'intelligence énaactive intègre :
 - une intelligence **dispositionnelle** (être global) dont l'objet est la maîtrise de soi et la finalité, la **réalisation de soi** ;
 - une intelligence **positionnelle** (être pensant, en situation de ...) dont l'objet est la maîtrise des situations, et la finalité la **compétence** ;
 - une intelligence **gestuelle** (être agissant, qui fait quelque chose), dont l'objet est la dextérité et la finalité, la **performance**.

Au moyen de l'Encapacitation

(A. Sen, 1972, 1998 ... ; N. Olympio, 2015 ; M. Janner-Raimondi 2016)

- **Construire un « environnement capacitant »**
- **Confronter les apprenants à une diversité de possibles**

Intégrer le projet d'éducation ou de formation dans un territoire apprenant (M. Dussaux, 2012) entré dans une dynamique d'encapacitation
(Guyon, 2017)

Re(problématiser) les enjeux

- Problèmes flous (Fabre, 2017)
- *Aléthurgie* (Foucault, 1984 ; Kebaïli et Azzouna, 2016)
- Concepts hybrides (Canguilhem, 1994 ; Lange, 2011 ; Roth, 2017 ; 2018)
- Objets intermédiaires (Vinck, 2009 ; Simonneaux, 2018)

Interrégionalité des savoirs;
Norme de vérité des sciences
(Canguilhem, 1994)

Internormativité (Carbonnier, 1977)
Expérience des anti-valeurs (Roth,
2017 ; 2018)

Multiréférentialité (Ardoino, 1988)
Ilots multiréférentiels d'enjeux
(Lange, 2015)

hétérotopie (Foucault, 2001)
Problèmes non formelle et
Hétérotopies de milieux et
d'énoncées (Kebaïli et Azzouna, 2016).

Stratégie du détour (Audigier, 2015 ;
2017)
Stratégie des récits (Lange , 2017)

Politiser les défis étudiés

- QSV (Legardez & Simonneaux, 2006)
- Reconnaître les savoirs comme enjeux politiques (Barthes et Alpes, 2015) ; Barthes et Lange, 2017)
- Choisir entre un :
 - modèle cumulatif « deficit model », vertical, d'empilement de connaissances laissant aux individus vertueux, le soin d'en tirer les implications d'action ;
 - modèle techno-économiste », antipolitique (Slimani , Lange & Azzouna, 2017), réduisant l'agir à des technicités pratiques dont les finalités, indiscutables car bonnes par nature, s'imposeraient à tous ;
 - modèle « libéral », à finalité émancipatrice et donc critique, impliquant étayage par des modèles scientifiques, discussions et débats, et incertitude sur l'avenir.

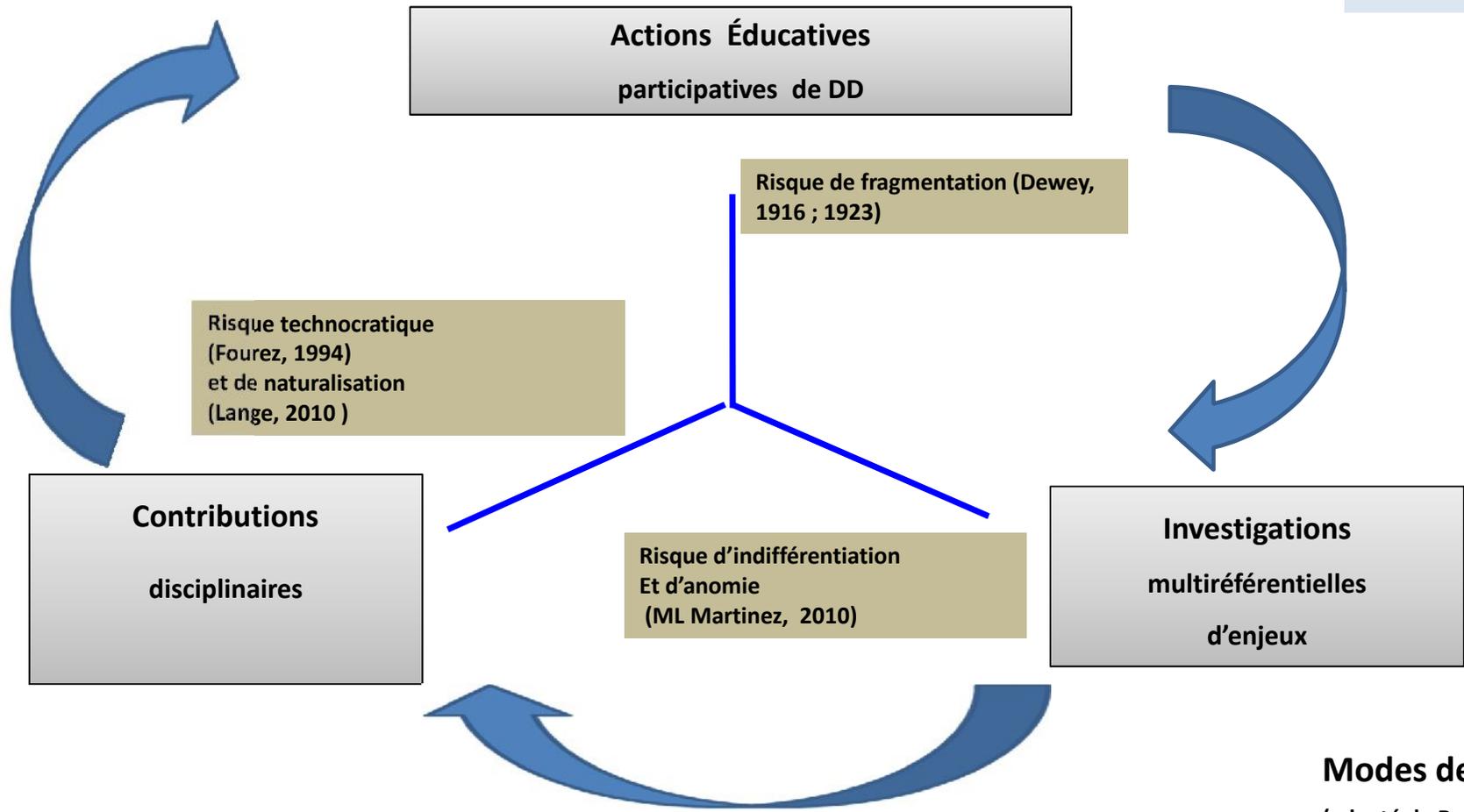
Une nécessaire interculturalité

- La culture, comme ce qui est partagé et valorisé dans un groupe social (Combarous, 1984)
- La culture doit se conformer aux exigences des temps modernes tout en gardant ses valeurs cardinales profondément ancrées dans les repères historiques qui jalonnent l'itinéraire des humains qui la portent (Elamé, 2006).
- La responsabilité interculturelle nous renvoie à ***interpréter, comprendre et apporter des solutions*** aux questions sociales, écologiques et économiques de nos sociétés en tenant compte du culturel et en se positionnant dans une approche de communication et d'échanges entre communautés. Il y a là une compétence clé à prendre en compte dans les rapports Nord/Sud sur les questions de durabilité et ***l'éducation devra prendre en charge cette dimension*** (Elamé, 2017).

Forme curriculaire pour une EDD scolaire acceptable

(Lange et Martinand, 2010)

Des moments
(Lebeaume, 2000 ;
Bisault, 2011)
**d'éducation à
articuler**



Modes de pilotage curriculaire
(adapté de Ross, 2000)

REGISTRE DIDACTIQUE

La question des savoirs

- **Savoirs experts et savoirs profanes**
- **Savoirs distribués**
- **Savoirs mouvants**
- **Savoirs probabilistes**
- **Savoirs sous influence**

(Cardot, 2011)

Des savoirs hybrides :

- entre Sc. de la nature et SHS
- entre savoirs et valeurs
- entre concept et action

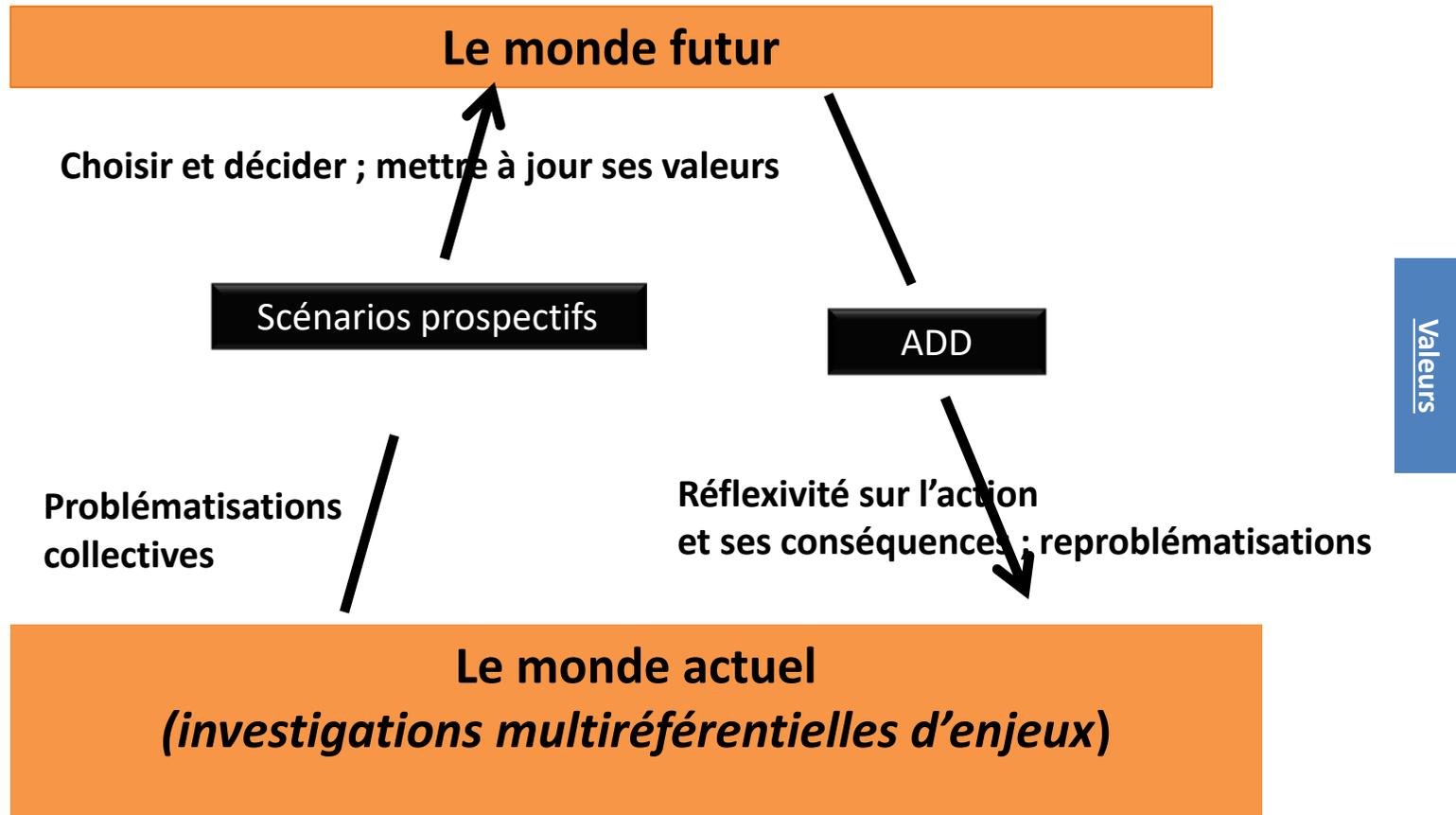
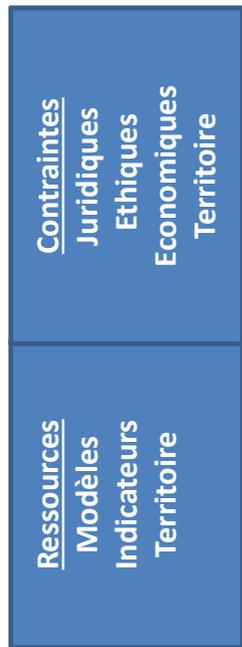
(Lange et Victor, 2008)

Exemple : la question de la temporalité

- **Avenir / Futur : difficulté à relier le passé le présent et l'avenir comme une continuité ; (Vergnolle-Mainard, 2015)**
- **difficulté à penser l'exponentiel (Meadows, 2013)**
- **Un défi : \neq temps : *politique – social – nature* (Theys, 2014)**
- **L'accélération du temps de la nature (Latour, 2015)**
- **Distinguer *durée et délai* (Bourg, 2016)**
- **Dans un contexte de changement de notre rapport à la spatialité : *Monde socialisé– Terre humanisée- Planète anthropisée* ; la question de l'anthropocène : vers une théorie du *spatial care* (Lusseault, 2018)**
- **Démarche du *futur –antérieur* (Vergnolle-Mainard, 2012)**
- **Démarche des *scénarios prospectifs scolaires* (Lange et al, 2009 ; 2011; 2012)**

Synopsis d'une démarche intégrative possible (Lange et al, 2009, 2010)

Temporalités-Connaissances-Valeurs-Actions



Perspectives :

Identifier pour chacun des défis étudiés les balises nécessaires

- Biodiversité

- Agroécologie

- Récits

- Rapport au territoire (fleuve, littoral ...)

- Interculturalité

Sous la direction de
Angela BARTHES, Jean-Marc LANGE, Nicole TUTIAUX-GUILLON

DICTIONNAIRE CRITIQUE

DES ENJEUX ET CONCEPTS
DES « ÉDUCTIONS À »



L'Harmattan

Une épistémologie à approfondir par une approche interculturelle



Jean-marc.lange@umontpellier.fr

Étape 1 : Ma Démocratie

La prise de décision politique



OBJECTIFS

- Expérimenter différentes manières de prendre des décisions en groupe
- Se questionner sur les modes de décisions, leurs avantages et inconvénients



DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant.e.s vont expérimenter différentes manières de prendre une décision : tirage au sort, référendum, consensus, élection au suffrage universel, élection au suffrage censitaire masculin, décision autoritaire, majorité qualifiée, principe de la double majorité (forme de majorité qualifiée mise en oeuvre à l'échelon européen).

Dans un deuxième temps, ils et elles pourront comparer ces différentes méthodes, leurs avantages et inconvénients.



COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Connaître différents modes de décisions collectifs
- Exercer son jugement critique



DURÉE

50' (ou créneau de 2h en cas de variante)



RESSOURCES

- Cette activité est inspirée de l'animation "["Démocratie qui es-tu?"](#)" créée à l'occasion d'une résidence éducative par les associations Militinérèves, Lafi Bala, Underconstruction et Starting Block.



SOCLE COMMUN

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Réflexion et discernement

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

L'espace et le temps



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des feuilles de papier
- Un exemplaire du tableau de synthèse pour chaque groupe (cf. fichier joint en PDF, en bas de la fiche) afin d'indiquer le résultat obtenu et faire un bilan de chaque mode de décision
- Un contenant qui puisse servir d'urne sur chaque table
- Une calculatrice par groupe
- Des enveloppes comprenant chacune une fiche explicative d'un mode de décision (cf. Exercice - fiches explicatives).
 - L'enveloppe concernant le vote censitaire doit contenir des étiquettes "Hommes" ou "Femmes" (une par participant.e) et "Riche" ou "Pauvre" (une par participant.e).
 - L'enveloppe concernant le principe de double majorité doit quant à elle contenir des étiquettes "pays" (une par participant.e) indiquant un pourcentage fictif de la population totale de l'UE. Attention : les pourcentages additionnés, indiqués sur les étiquettes, doivent faire un total de 100%.

Méthode

POUR COMMENCER (5') :

Nous vous suggérons d'adapter le nombre de modes de décision à faire expérimenter aux participant.e.s à la taille de votre groupe, du temps dont vous disposez et de vos objectifs. Dans le déroulé présenté ci-dessous, il vous est proposé de constituer 3 groupes, chacun devant expérimenter deux modes de décision différents.

Afin d'introduire la séance, expliquer aux participant.e.s qu'ils et elles vont participer à une situation fictive qui va les obliger à prendre une décision. Enoncer la situation :

"Vous partez sur une île déserte et vous ne pouvez emmener, pour tout le groupe, qu'un seul objet parmi ces trois : une boîte d'allumettes pour faire du feu, un couteau pour fabriquer des objets ou chasser, du matériel de pêche. Pour vous mettre d'accord sur l'objet à emporter, vous devrez expérimenter différents modes de décision".

Regrouper les participants en trois groupes et distribuer le matériel.

- Chaque groupe reçoit deux enveloppes et un tableau de synthèse.
- Chaque groupe nomme un.e rapporteur.e qui va lire les consignes, puis, à la fin de l'atelier, restituer en plénière :
 - les résultats des prises de décision,
 - l'analyse qu'en fait le groupe.

ÉTAPE 1 (25') :

Expérimentation des modes de décision

- Chaque groupe expérimente le mode de décision que contient la première enveloppe
- Après avoir rempli le tableau de synthèse, le groupe ouvre la deuxième enveloppe et expérimente le 2e mode de décision

ÉTAPE 2 (10') :

Restitution des groupes

- Inscrire les modes de décision expérimentés sur un tableau ou des feuilles de paperboard visibles par toutes et tous
- Le ou la rapporteur.e des groupes expose le principe des modes de décision expérimentés par son groupe, les résultats obtenus et l'analyse que celui-ci en fait.
- L'enseignant.e ou l'animateur.trice peut éventuellement revenir sur les explications historiques données pour chaque mode de décision.

ÉTAPE 3 (10') :

Retour d'expérience

Selon le temps qu'il reste, proposer une discussion pour réfléchir sur la pertinence des différents modes de décision et leur caractère démocratique :

- Aviez-vous connaissance de ces différents modes de prise de décision?
- Après avoir vu les avantages et inconvénients des différents modes de prises de décisions, lesquels aimeriez vous utiliser, par exemple dans le groupe? Dans la structure qui vous accueille ou l'établissement scolaire?

COMMENTAIRE :

Les modes de décision proposés sont plus ou moins longs et plus ou moins complexes à expérimenter. Nous vous conseillons de répartir les enveloppes entre les groupes en fonction. Exemple : ne pas confier au même groupe les enveloppes "tirage au sort" et "décision autoritaire".

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

Si vous disposez de plus de temps et souhaitez avoir une focale particulière sur l'échelon européen, vous pouvez faire expérimenter à tous les groupes le principe de la double majorité mise en oeuvre au niveau de l'Union européenne. Chaque groupe récupère ainsi 3 enveloppes : l'une est commune à tous les groupes (double majorité) ; deux autres enveloppes sont réparties entre les groupes parmi les autres modes de décision proposés : tirage au sort, référendum, consensus, élection au suffrage universel, élection au suffrage censitaire masculin, décision autoritaire et majorité qualifiée "simple".

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

Dans le contexte des élections européennes, il est possible d'ouvrir un débat sur le principe de la double majorité utilisée au niveau européen : ce principe vous semble-t-il juste ?

- Pour ancrer dans leur environnement cette activité et les intéresser à la démocratie scolaire, il est possible de demander aux jeunes de faire une recherche sur la manière dont sont prises les décisions à l'échelle de l'établissement et d'en débattre.

- Il est possible d'envisager un débat plus général sur les modes de décision notamment sur le choix d'un mode de décision en fonction du contexte, et de la vision des participant.e.s sur la démocratie. Exemple : Jusqu'à quel nombre est-il pertinent d'organiser une prise de décision par consensus ? Le tirage au sort est-il un mode de décision démocratique?

ANNEXE

La prise de décision politique

Ce document vous permet d'imprimer facilement les différents éléments dont vous aurez besoin pour organiser l'activité, à savoir :

- Fiches explicatives pour chaque mode de décision
- Exercice - tableau de synthèse

Fiches explicatives pour chaque mode de décision

Tirage au sort

Définition : le tirage au sort est un mode de décision où le résultat est laissé au hasard.

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure :

1. Il faut noter chaque nom d'objet (couteau, boîte d'allumettes, matériel de pêche) sur un papier et le placer au centre de la table (en les pliant et mélangeant, de sorte à ne pas deviner quel papier correspond à quel objet).
2. La personne située à votre droite choisit un papier au hasard.
3. L'objet qui a été tiré au sort sera l'objet amené sur l'île déserte.

En France : le tirage au sort est utilisé pour constituer les jurés d'assise, mais pas pour désigner des élu.e.s.

Référendum

Définition : le référendum est une procédure de vote permettant de consulter directement les électeurs sur une question ou un texte, à laquelle ils ne peuvent répondre que par "Oui" ou "Non", et qui n'est adopté qu'en cas de réponse positive.

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure :

1. Placer une urne au centre de la table (ou ce qui peut en faire office : sac, casquette, trousse vide,...).
2. Chaque participant.e répond sur un papier blanc "Oui" ou "Non" à la question suivante : "Approuvez-vous le fait d'emmener uniquement une boîte d'allumettes sur l'île déserte ?"

En France : Le référendum est inscrit dans la Constitution de la Ve République mais son utilisation, souvent décriée, est peu fréquente. Un référendum peut être organisé dans les cas suivants :

- le vote d'une loi
- un changement de la Constitution
- l'entrée d'un Etat dans l'Union européenne

Des référendums peuvent également être organisés localement, par une Mairie par exemple.

Election au suffrage universel, dans le cadre d'un vote majoritaire à 2 tours

Définition : le suffrage universel implique que l'ensemble des électeurs.trices puisse voter.

Le scrutin majoritaire constitue le mode le plus ancien de désignation des élu.e.s. Il s'agit d'attribuer un siège ou plusieurs à celui ou ceux qui ont obtenu le plus de voix. Selon les cas, les scrutins sont à un tour ou deux tours.

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure : Puisqu'il s'agit ici de suffrage universel, tout le monde peut voter, sans restrictions.

1er tour : chacun.e inscrit sur un papier l'objet de son choix : boîte d'allumettes, couteau ou matériel de pêche. Si une majorité absolue (la moitié plus une voix) se dégage pour un objet, c'est cet objet que l'ensemble du groupe devra emmener sur l'île déserte (ex : si vous êtes 10 et que le couteau est choisi par 6 d'entre vous, le couteau gagne sa place sur l'île déserte). Si aucune majorité absolue ne se dégage, les deux objets arrivés en tête sont qualifiés pour le second tour.

2e tour : tout le monde vote à nouveau, cette fois pour l'un des deux objets arrivés en tête au 1er tour. Celui qui remporte le plus de suffrages est celui que l'ensemble du groupe doit emmener sur l'île déserte.

En France : Le scrutin majoritaire à deux tours est utilisé notamment pour l'élection présidentielle et les élections législatives.

Election au suffrage censitaire masculin, dans le cadre d'un vote majoritaire à un tour

Définition : le suffrage censitaire masculin implique que seules certaines personnes ont le droit de vote, en l'occurrence les hommes. Parmi eux, seuls ceux dont le total des impôts directs dépasse un seuil (le cens), c'est-à-dire les plus riches, sont autorisés à voter.

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure : Vous trouverez dans l'enveloppe des étiquettes "riche/pauvre" et "homme/femme".

1. Distribuez-les au hasard, face cachée, parmi les membres du groupe.
2. Seul.e.s les participant.e.s qui ont les deux étiquettes "riche" et "homme" peuvent prendre part au vote.
3. L'objet qui remporte le plus de voix est celui que l'ensemble du groupe doit emporter sur l'île déserte.

En France : suite à la Révolution française (1789), la France est gouvernée par une monarchie constitutionnelle mise en place en 1791. Dans ce régime, la souveraineté appartient à la Nation mais le droit de vote est restreint. Le suffrage est dit censitaire (seuls les hommes riches ont le droit de vote). En 1848, le suffrage censitaire est remplacé par le suffrage universel masculin (tous les hommes ont le droit de vote). Il faudra attendre 1944 pour que le droit de vote soit accordé aux femmes.

Consensus

Définition : un consensus est un accord entre plusieurs personnes sur un sujet déterminé, sans recourir à un vote. Le consensus est trouvé au moyen de discussions, en dépassant les blocages et les clivages entre des positions différentes, pour arriver à un compromis acceptable.

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure : Vous devez vous mettre d'accord sur un objet à emmener sur l'île déserte sans procéder à un vote formel... Chacun.e peut s'exprimer en demandant un bâton de parole, matérialisé par exemple par un stylo. En tant que rapporteur.e, c'est vous qui faites circuler le bâton de parole. A la fin de la discussion, et selon ce que chacun.e a exprimé, essayez de vous mettre d'accord sur un compromis acceptable par tous et toutes.

En France : notre pays est partie prenante de l'Union Européenne, au sein de laquelle certaines décisions sont, en pratique, parfois adoptées par consensus (ex : c'est le cas de la politique étrangère et de sécurité). La prise de décision par consensus ne figure en revanche dans aucun texte. Cette pratique est plus fréquente au sein de la société civile, par exemple dans des collectifs ou des associations.

Décision autoritaire

Définition : la décision autoritaire est le mode de décision où le pouvoir est le fait d'un seul individu (par exemple roi, empereur, dictateur...).

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure : le participant ou la participante dont le nom de famille arrive le premier dans l'ordre alphabétique se voit décerner le titre de roi ou de reine. Par conséquent, il ou elle décide seul.e de l'objet que l'ensemble du groupe doit emporter sur l'île déserte.

En France : les décisions autoritaires ont été en usage pendant les périodes monarchiques.

Majorité qualifiée

Définition : On appelle majorité qualifiée la condition minimum nécessaire dans un système électoral pour qu'un vote soit acquis (prendre une décision ou désigner le vainqueur d'une élection). Cette condition minimum implique une majorité renforcée, c'est-à-dire plus importante que la majorité simple des votants concernés.

Exemple : 55% des votants doivent voter pour la même chose / la même personne pour que le vote soit validé. Dans cet exemple, la majorité qualifiée est donc de 55%.

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure :

1. Calculer combien de votes seront nécessaires pour que la majorité soit qualifiée à 55%.
La formule est la suivante : $55 \times \text{nombre de participant.e.s, divisé par } 100$. Arrondir à l'unité au dessus.

Exemple : avec 5 participant.e.s : $(55 \times 5) \div 100 = 2,75$ -> il faut que 3 membres du groupe aient voté pour le même objet pour que celui-ci soit "élu".

2. Procédez au vote
3. Annoncez les résultats : si un objet n'obtient pas 55% des votes, aucune décision n'est prise

En France : on utilise parfois la majorité qualifiée, par exemple dans le cas d'une modification de la Constitution. Dans ce cas, la révision constitutionnelle doit être approuvée par au moins 3/5e des suffrages exprimés par les députés et sénateurs.

Actuellement, il y a 577 députés et 348 sénateurs, soit 925 parlementaires. Pour être certain de pouvoir réviser la Constitution en passant par le Congrès, le parti majoritaire doit donc pouvoir compter sur 555 parlementaires.

Le principe de la double majorité

Définition :

La double majorité est une majorité qualifiée particulière, propre à certaines décisions prises au niveau des institutions européennes.

Le vote par majorité qualifiée est ainsi couramment utilisé par le Conseil de l'Union Européenne, qui représente les gouvernements des Etats membres.

Concrètement, lorsque le Conseil vote sur une proposition de la Commission européenne, la majorité qualifiée est atteinte si deux conditions sont remplies :

- 55 % des États membres ont exprimé un vote favorable (soit 16 pays sur 28 actuellement)
- la proposition est soutenue par des États membres représentant au moins 65 % de la population totale de l'UE

Consigne pour le rapporteur / la rapporteure :

Vous trouverez dans l'enveloppe des étiquettes "pays", précisant le pourcentage **fictif** que représente la population d'un pays donné.

- 1) Distribuez les étiquettes au hasard, face cachée, parmi les membres du groupe.
- 2) Calculez combien de votes seront nécessaires pour que la majorité soit qualifiée à 55%.
La formule est la suivante : $55 \times \text{nombre de participant.e.s}$, divisé par 100. Arrondir à l'unité au dessus.

Exemple: avec 5 participant.e.s total dans le groupe : $(55 \times 5) \div 100 = 2,75$. il faut donc que 3 membres du groupe aient voté pour le même objet pour que celui-ci soit "élu".

- 3) Procédez au vote

Par exemple chacun peut écrire l'objet pour lequel il vote au verso de son étiquette.

- 4) Résultats

- Si un objet n'obtient pas 55% des votes → aucune décision n'est prise
- Si un objet obtient plus de 55% des votes → la première condition est remplie. Vérifiez maintenant si la seconde condition l'est aussi. Pour ce faire, additionnez les pourcentages inscrits sur les étiquettes "pays" des votants.

Exemple : les 3 membres d'un groupe de 5 personnes ont voté pour un même objet (ils représentent plus de 55%, la première condition est donc remplie). Il faut en plus que leurs trois étiquettes "pays" additionnées représentent au moins 65%.

- Si leur total est au minimum de 65 % : la décision est prise.
- Si leur total est de moins de 65% : la décision n'est pas prise.

La prise de décision politique

Tableau de synthèse

Mode de décision utilisé dans votre groupe	Décision finale : allumettes, couteau ou matériel de pêche ?	Personne(s) autorisée(s) à s'exprimer	Avantages et/ou inconvénients

DEBRIEFING « TEST D'UN OUTIL PEDAGOGIQUE »

(NB : fiche en recto/verso !)

1ère étape (en binômes ou trinômes) : description / perception de l'outil proposé

1) Descriptif de l'animation :

Descriptif général

Quelle(s) thématique(s) / problématique(s) est/sont abordée(s) ?

Quel(s) est / sont les support(s) utilisé(s) ?

Immersion

L'animation est-elle immersive ? Si oui dans quel univers sommes-nous plongés ? Comment est-il matérialisé ?

Processus

Quelles sont les étapes de l'animation ? Quelles sont les actions à réaliser par les participants ?

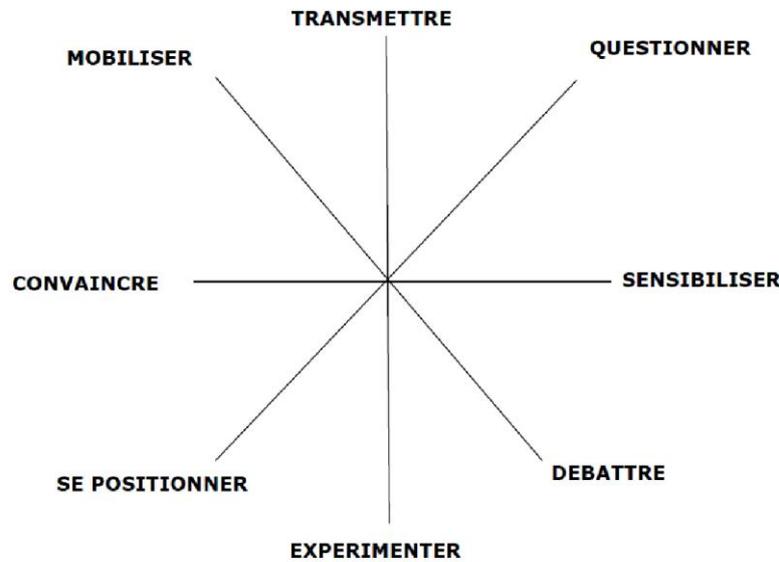
Interactions entre les participants

Quelles sont les interactions entre les participants ? Individuelles, ou en groupe ? Tour à tour, coopératives, compétitives ...



2) Objectifs pédagogiques

Quel est / quels sont d'après vous le(s) objectif(s) visé(s) par l'animateur / l'animatrice ?



Autre :

Quels sont les mécanismes, supports, configurations qui permettent de réaliser le(s) objectif(s) ?

3) Objectifs pour les participants

Quel est / quels sont d'après vous les objectifs pour les participant.e.s ?

Par exemple :

Est-ce qu'on gagne / est-ce qu'on perd ? Comment ?

Est-ce qu'on construit quelque chose ? Qu'est-ce qu'on fait ensemble ?

4) Perception de l'outil par les participant.e.s

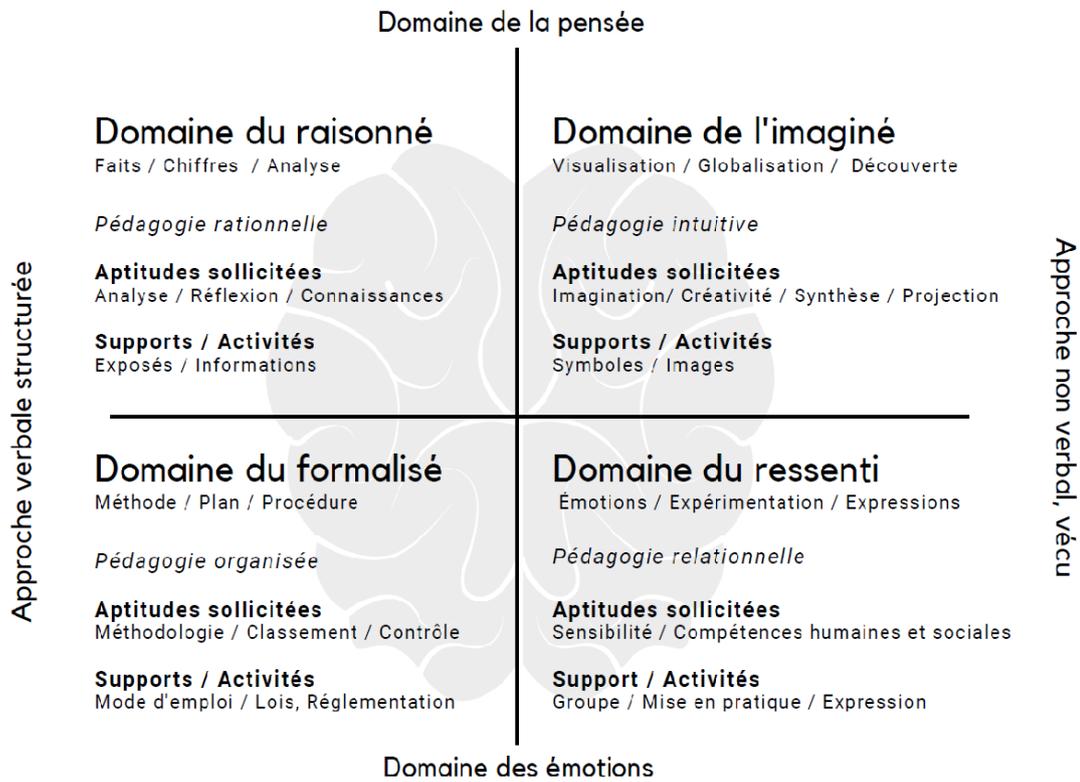
Quelle compréhension avez-vous eu de cet outil, de la démarche et/ou du message porté à travers cette animation ?

A quel public(s) cibles l'outil est-il destiné selon vous ? Quelle pourrait être leur réception / compréhension de cet outil, de la démarche et/ou du message porté par l'association ? (si l'outil s'adresse à plusieurs publics-cibles, vous pouvez en choisir un) Quels seraient les biais à éviter ?

Défi 1

En partant du schéma des « 4 domaines du cerveau » ci-dessous, comment adapter l'outil ou son animation, pour que :

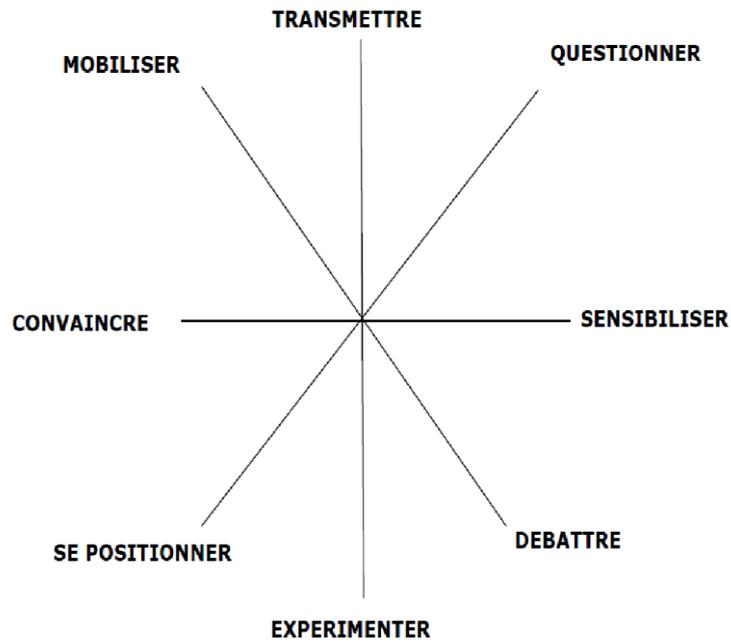
- l'animation / l'outil s'adresse à un public plus sensible à l'un des 4 domaines de votre choix
- ou
- l'animation / l'outil s'adresse au plus grand nombre en investissant les 4 domaines





Défi 2

Et si on changeait l'objectif pédagogique principal de l'outil (cf. étoile ci-dessous) : quel impact sur l'outil ou son animation ? Comment l'adapter ?





Défi 3 (proposé par le porteur / la porteuse de l'animation)